

STRUCTURE DES PROPOSITIONS ET SYSTÈME VERBAL EN WOLOF

Geneviève N'DIAYE-CORREARD
Université Cheikh Anta DIOP (Sénégal)

Résumé

Approfondissant une analyse présentée dans une publication antérieure et répondant à certaines critiques, l'auteur propose pour le wolof un système verbal plus simple que le système « classique » admis jusqu'ici. Elle démontre qu'il n'existe en wolof que quatre types de proposition à noyau verbal, à chacune desquelles correspond un mode verbal (impératif, assertif, indicatif et subjonctif). Il s'ensuit que les séquences dans lesquelles un constituant non verbal est focalisé ne forment pas une proposition unique mais doivent être analysées comme une proposition non verbale suivie d'une proposition verbale au subjonctif, tandis que la focalisation du verbe s'effectue au moyen d'un opérateur spécifique, le focalisateur verbal, au sein d'une proposition au mode assertif.

Mots clés : focalisation, mode, position des clitiques, système verbal, types de propositions verbales, wolof.

Summary

Revisiting a subject already treated in 1989, the author presents here the results of further research, showing that the verbal system of wolof is simpler than the “classical” system as it has up to now been analyzed. She shows that there exist in wolof only four types of verbal clauses, each one being characterized by a specific verbal mood (assertive, imperative, indicative and subjunctive), in the definition of which the position of subject and complement clitics plays an outstanding part. In this light, the syntactic sequences in which a non verbal constituent of a clause is focalized must be analyzed not as a single clause, but as a non verbal clause followed by a verbal clause in the subjunctive mood, whereas verbs are focalized by the means of a specific element (verb focalizer) within a single clause in the assertive mood.

Key-words: focalization, mood, position of clitics, types of verbal clauses, verbal system, wolof.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
 SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

0. INTRODUCTION

En 1989, nous avons proposé pour le wolof un système verbal qui différait notablement de celui que nous avons appelé « l'analyse classique » (N'diaye Corréard G., 1989 : 177), inspiré des travaux d'Eric Church (Church E., 1981) et repris récemment, avec quelques modifications terminologiques, par Arame Fal (Fal A., 1999). Il différait aussi du système, dérivé des propositions de Serge Sauvageot, (Sauvageot S., 1965), sur lequel se fondent les travaux de Stéphane Robert (Robert S., 1986, 1991, 1993). Dans l'ouvrage cité, Fal A. tente de répondre à nos arguments en faveur d'un système simplifié (139-146). Sa démonstration n'emporte pas notre conviction. Persuadée qu'un système verbal ne peut être valablement établi sans tenir compte de la manière dont il fonctionne dans les unités syntaxiques que sont les propositions, nous nous proposons ici de reprendre le problème. Après quelques indications préliminaires, nous établirons tous les types de propositions rencontrés en dehors des énoncés litigieux, traditionnellement dits « emphatiques », et de certains énoncés injonctifs et exclamatifs¹; nous analyserons ensuite ces énoncés; enfin, nous dégagerons les oppositions qui sous-tendent le système verbal.

1. PRELIMINAIRES

Nous appelons **proposition** une unité syntaxique susceptible de former un énoncé complet dont tous les constituants primaires gravitent autour d'un même centre, verbal ou non, ainsi que toute unité syntaxique présentant la même structure. Une **proposition indépendante** n'est reliée à aucune autre proposition et ne subit aucune contrainte provenant d'un élément présent dans son contexte.

Nous appelons ici **groupe verbal** un syntagme comportant toujours un verbe lexical, qui peut être précédé du focalisateur verbal (cf. 7.4.) et/ou d'un auxiliaire et/ou d'un ou de plusieurs verbes opérateurs, dans cet ordre. Dans un groupe verbal, c'est toujours par rapport au premier terme que se situent le sujet non clitique et les clitiques sujet et compléments alors que les marques verbales de mode et de temps et la négation ne remontent pas plus haut que l'auxiliaire.

Le wolof connaît un seul véritable **auxiliaire** : *di~d~y*, qui marque l'inaccompli. La variante *d* apparaît devant les marques temporelles et la négation (*doon, daa, daan, dee; du*); *di* et *y* apparaissent dans les autres cas : *di* toujours après consonne, *di* ou *y* après une finale vocalique lorsque celle-ci appartient à un clitique, au spécifique introduisant une relative, aux prédicatifs *a, la et a ng-* ainsi qu'au focalisateur verbal *da~daf~dafa*. La variante *y* ne peut être séparée du verbe qu'elle accompagne : elle suit donc toujours les clitiques compléments à finale vocalique, *y* compris dans les propositions du premier type².

¹ Il s'agit d'énoncés de valeur injonctive dont le prédicat n'est pas une forme verbale à l'impératif.

² Ex. : *nga di ko jam ~ nga koy jam* « tu le piques » (*jam* « piquer »).

On appelle **opérateurs** des verbes porteurs de significations modales; à l'aspect accompli, le verbe qui les suit, qu'il s'agisse d'un verbe lexical ou d'un autre opérateur, est le plus souvent immédiatement précédé d'une marque *a* qui se suffixe ou s'amalgame à l'unité qui précède (cf. 7.4.).

Nous appelons **marques verbales** : la négation *wul~ul~u*, les marques de temps : *woon~oon* « passé », *waa~aa* et *waan~aan* « passé habituel », *-ee* « antérieur », et les marques d'impératif *al~l~ wal* et d'assertif *-na*.

Nous pouvons identifier en wolof deux groupes de **clitiques** : d'une part les **clitiques sujets** S1 *ma~a*, S2 *nga~a*, S3 *mu*, P1 *nu*, P2 *ngeen~een*, P3 *ñu*; d'autre part les **clitiques compléments**, à savoir les personnels S1 *ma*, S2 *la*, S3 *ko*, P1 *nu*, P2 et P3 *leen*, et les circonstanciels *fi* « lieu proche », *fa* « lieu éloigné », *ci* « origine proche », *ca* « origine éloignée » et *ni*, *na* « manière ». Les règles suivantes régissent l'apparition et les positions respectives de ces clitiques : 1. plusieurs clitiques personnels compléments peuvent être présents autour d'un même groupe verbal, mais un seul clitique circonstanciel; 2. les clitiques sujets ne suivent jamais les clitiques compléments; 3. dans une suite de clitiques compléments, le circonstanciel est toujours le dernier; 4. dans une suite de clitiques personnels compléments, S3 *ko* est toujours le dernier; 5. les autres personnels compléments se suivent dans l'ordre des nombres et des personnes.

Nous adoptons le terme de **spécificatifs**, proposé par Fal A. (1999 : 49 et 57) pour tous les déterminants nominaux et pronoms formés sur les marques de classes nominales (sing. *k*, *b*, *g*, *j*, *l*, *m*, *w* et *s*; plur. *ñ* et *y*) et sur les marques circonstancielles de lieu *f*, d'origine *c* et de manière *n*.

L'analyse classique du système verbal wolof (Fal A., 1999 : 74-90 et 148) distingue trois modes, que nous illustrerons par le verbe *gis* « voir » à l'accompli affirmatif :

Mode virtuel : *Maalig gis ko* ou *ko Maalig gis* « Malick l'a vu »;

Mode déclaratif : cinq visions

- terminatif : *Maalig gis na ko* « Malick l'a vu »,

- subjectif : *Maalig a ko gis* « c'est Malick qui l'a vu »,

- objectif : *foofu la ko Maalig gis* « c'est là que Malick l'a vu »,

- processif : *Maalig dafa ko gis* « ce qu'a fait Malick, c'est qu'il l'a vu »,

- situatif : *Maalig a ngi ko gis* « Malick est ici qui le voit »;

Mode injonctif : deux visions

- désidératif : *na ko Maalig gis* « que Malick le voie ! »

- impératif : *gisal* « vois ! », *gis ko* « vois-le ! »

Ce sont les visions du déclaratif, à l'exception du terminatif, qui sont souvent regroupées sous la dénomination d'**emphatiques**.

2. LES TYPES DE PROPOSITIONS

En wolof, la position de certains constituants par rapport au prédicat verbal n'est pas identique dans toutes les propositions; elle n'est cependant jamais libre et, associée à certaines autres caractéristiques, elle contribue à définir, comme nous allons le voir, quatre types de propositions. D'autres constituants se voient assigner une position fixe. Il s'agit du sujet non clitique, qui précède toujours immédiatement le premier terme du groupe verbal et ne peut en

être séparé, même par un clitique (1), ainsi que des compléments d'objet non clittiques (c'est-à-dire ceux auxquels on peut substituer un clitique personnel), qui suivent toujours le groupe verbal et les clittiques qui sont éventuellement postposés à ce dernier et précèdent ou suivent les compléments circonstanciels (2-3). Ces derniers jouissent d'une certaine liberté et peuvent se trouver en début de proposition (3). Tout constituant de la proposition peut être thématique : il est alors placé en tête de la proposition, mais est toujours repris dans la suite par un clitique (4-5)³.

- (1) *Ni ko ko Buurba Jolof* Comme le roi du Djolof le lui avait dit [...]. (*ni* "man.", *waxewoon* [...]). (KD 121) *ko* "S3 obj.", *Buurba Jolof* "roi du Djolof", *wax* "dire", *e* "man.", *woon* "passé"⁴
- (2) *Ma defal la noonu sa noon.* J'ai traité ainsi pour toi ton ennemi. (*ma* "S1 suj.", *def* "faire, mettre", *al* "en faveur de", *la* "S2 obj.", *noonu* "ainsi", *sa* "S2 poss.", *noon* "ennemi") (KM 157)
- (3) *Ca suba sa, mu daldi raxas njaqam ba mu set.* (KM 59) Le lendemain, elle lava sa jarre jusqu'à ce qu'elle soit propre. (*ca* "loc.", *suba* "lendemain", *sa* "déf.", *mu* "S3 suj.", *daldi* "faire ensuite", *raxas* "laver", *njaq* "jarre", *am* "S3 poss.", *ba* "jusqu'à", *set* "être propre")
- (4) *Pusó bi, nga koy jam rab yu ndaw yi.* (KM 27) L'aiguille, tu en piqueras les petits animaux. (*pusó* "aiguille", *bi* "déf.", *nga* "S2 suj.", *y* "inacc.", *jam* "piquer", *rab* "animal", *yu* "ann.", *ndaw* "être petit", *yi* "déf.")
- (5) *Ci dëkk bi kenn du fa suul ab xuuge.* (KM 85) Dans la localité, personne n'y enterre un bossu. (*ci* "loc.", *dëkk* "localité", *kenn* "quelqu'un", *du* "inacc. + nég.", *fa* "loc.", *suul* "enterrer", *ab* "indéf.", *xuuge* "bossu")

Les constituants dont la position varie selon le type de proposition sont les clittiques sujets et compléments dont nous avons donné la liste en 1. On relève trois possibilités : 1. tous les clittiques suivent le premier terme du groupe verbal; 2. les clittiques sujets précèdent le premier terme du groupe verbal, les clittiques compléments le suivent; 3. tous les clittiques précèdent le premier terme du groupe verbal. Croisées avec d'autres caractéristiques, ces possibilités déterminent quatre types de propositions, que nous allons maintenant examiner successivement dans les sections qui suivent, du point de vue de leur structure, de leur distribution et de leur valeur..

3. LES PROPOSITIONS DU PREMIER TYPE

L'examen des propositions indépendantes permet de dégager pour ces propositions cinq caractéristiques.

³ Cependant, lorsque c'est un sujet S3 qui est thématique, il ne peut être repris lorsque le prédicat est une forme verbale qui n'admet pas de clitique sujet; seule la pause qui suit le constituant thématique indique alors qu'il est le thème.

⁴ Pour faciliter la compréhension des exemples, nous donnons, à leur première apparition, la traduction des unités significatives, à l'exception de celles qui sont traitées dans le texte. On trouvera à la fin de l'article la liste des abréviations utilisées ainsi que les références complètes des sources des exemples. Les exemples sans référence proviennent de nos propres informateurs. D'autre part, les guillemets (« ») indiquent que la traduction d'un exemple est intégralement empruntée à la source.

1. Le clitique sujet précède le premier terme du groupe verbal.
2. Les clitiqes compléments suivent le premier terme du groupe verbal. Cependant, à l'inaccompli, si c'est la variante *y* de l'auxiliaire qui apparaît, un clitique complément à finale vocalique (ou une séquence de tels clitiqes dont le dernier a une finale vocalique) précède le premier terme du groupe verbal..
3. Le verbe est compatible avec l'inaccompli.
4. Les seules marques verbales admises par le verbe sont celles du passé et du passé habituel.
5. Il n'existe aucune proposition de ce type contenant une négation.

- (6) *Ñu ba ko fi.* (KM 53) Ils l'y laissèrent. (*ñu* "P3 suj.", *ba* "laisser", *fi* "loc.")
- (7) *Naar ba di ko xool rekk.* Le Maure la regardait seulement. (*naar* "Maure", *ba* "déf.", *di* "inacc.", *xool* "regarder", *rekk* "seulement") (KM61)
- (8) *Muy dox ci mbóoyóo mi.* Il marche dans le vent d'est. (*dox* "marcher", *mbóoyóo* "vent d'est", *mi* "déf.") (KM39)

Ces propositions peuvent être coordonnées à une proposition précédente ou suivante, c'est-à-dire reliées à elle par un élément n'exerçant aucune contrainte sur les formes verbales, à savoir une conjonction de coordination telle que *te* « et », *walla*, *mbaa* « ou », *waaye*, *wànte* « mais ».

- (9) *Mu daw waaye mbañ yi jàpp ko.* Il s'enfuit, mais les ennemis le rattrapèrent. (*daw* "courir", *mbañ* "ennemi", *jàpp* "attraper")

Ces propositions peuvent également remplir des fonctions habituellement dévolues aux syntagmes nominaux : sujet (10), objet (11) et complément introduit par un indicateur de fonction (12-13). Dans ces emplois, il est possible d'exprimer la notion négative à l'aide d'un verbe opérateur de sens négatif (*bañ*, *ñàkk*⁵), possibilité qui n'a pas été relevée dans les indépendantes affirmatives.

- (10) *Nga jànni ko ci kanamu nit ñi mettì na ko lool.* (Fal 117) Que tu l'aies rabroué devant les gens lui a fait très mal. (*jànni* "rabrouer", *kanam* "visage", *u* "gén.⁶", *nit* "être humain", *ñi* "déf.", *mettì* "faire mal", *na* "ass.", *lool* "beaucoup")
- (11) *Dama bëgg nga létt ma.* ((KD 132) Je veux que tu me fasses des tresses. (*da* "foc.", *bëgg* "vouloir", *létt* "faire des tresses à", *ma* "S1 obj.")
- (12) *Rabi àll yu bare génn ci ndax ñu yiir ko* (KM 27) De nombreux animaux sauvages en sortirent pour la protéger. (*àll* "brousse", *bare* "être nombreux", *génn* "sortir", *ndax* "pour", *yiir* "protéger")
- (13) *Dinga fexe ba kenn bañ la ko mēna laaj.* (KM 151) Tu feras en sorte que personne ne puisse te le demander. (*fexe* "faire en sorte", *bañ* "v. nég.", *mēn* "pouvoir", *a* "acc.", *laaj* "demander")

⁵ Ces verbes connaissent deux types d'emploi, l'un avec leur valeur forte : *bañ* « refuser », *ñàkk* « manquer de », l'autre en fonction de verbe opérateur avec une valeur simplement négative. Dans leur valeur forte, leur emploi n'est pas contraint.

⁶ *U* est le connectif du syntagme génitif : *kanamu nit ñi* « la face des gens ».

Du point de vue du contenu, ces propositions indiquent simplement l'existence d'un état ou d'un procès, sans aucune prise de position de l'énonciateur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Cette indication peut être totalement neutre, comme dans les contes et les récits, ou prendre le caractère d'une instruction, à l'instar de ce que l'on constate pour l'infinitif en français. Dans ce dernier cas, il est possible d'exprimer l'idée négative à l'aide d'un verbe opérateur négatif.

(14) *Nga tuur ko ko fa mu tēdd!* Verse-le lui [dessus] là où elle est couchée. (*tuur* (KM 213) "verser", *tēdd* "être couché")

(15) *Nga bañ cee def xorom!* «N'y mets pas de sel!» (*cee = ci* "loc." + *a* "acc.", *xorom* (N'diaye 187) "sel")

4. LES PROPOSITIONS DU DEUXIEME TYPE

Il ressort de l'examen des propositions indépendantes que ces propositions possèdent sept propriétés.

1. Tous les clitiques suivent le premier élément du groupe verbal.
2. Un sujet non clitique est impossible.
3. Le verbe ne se conjugue qu'à deux personnes : S2 (pas de marque) et P2 (*een*).
4. Le premier terme du groupe verbal porte une marque *al ~ l ~ wal*, qui n'est pas réalisée à S2 devant un clitique complément.
5. Le verbe est compatible avec l'inaccompli.
6. Il est incompatible avec les marques temporelles.
7. La négation n'est possible que par introduction du verbe injonctif négatif *bu*, qui fonctionne ici comme un auxiliaire et porte donc la marque *al ~ l ~ wal* et la marque de personne.

(16) *Léttal waa ji!* (KD 133) Fais des tresses à la personne! (*létt* "faire des tresses à", *waa* "personne", *ji* "déf.")

(17) *Létt ko!* Fais-lui des tresses!

(18) *Léttleen ko!* Faites-lui des tresses! (*-l* "imp.", *-een* "P2 suj.")

(19) *Buleen ko def!* (Church 175) « Ne le faites pas! » (*bu* "v. nég.")

Ces propositions peuvent apparaître reliées à une proposition précédente ou suivante à l'aide d'une conjonction de coordination; on ne les trouve dans aucun autre contexte.

(20) *Dawal te bul geestu!* (Fal 132) Cours et ne te retourne pas! (*geestu* "tourner la tête pour regarder derrière soi")

Ces propositions s'opposent aux précédentes, lorsqu'elles ne sont pas en fonction nominale, ainsi qu'aux propositions du troisième type, par le fait qu'elles expriment une injonction affirmative.

5. LES PROPOSITIONS DU TROISIEME TYPE

On relève, parmi les propositions indépendantes, des propositions qui présentent cinq caractéristiques.

1. Tous les clitiques suivent le premier terme du groupe verbal.
2. À la forme affirmative, est postposée au premier terme du groupe verbal une marque *na*, sauf à S2 et P2.
3. Le verbe est compatible avec l'inaccompli.
4. Il est compatible avec les marques de passé.
5. La négation peut être introduite sans modification de l'organisation des constituants; la marque négative se substitue à la marque *na* de l'affirmatif là où celle-ci est présente.

(21) *Nit ñi dinañu leen rey.* «Les gens les tueront.» (*leen* "P3 obj.", *rey* "tuer")
(KD133)

(22) *Dinga fa gis garabi limo* □. «Tu y verras des citronniers.» (*gis* "voir", *garab* "arbre",
(KM 65) *i* "gén.", *limo* □ "citron")

(23) *Mënuma koo gis.* (KD 158) «Je ne peux pas le voir.» (*koo* = *ko* "S3 obj." + *a* "acc.")

Ces propositions peuvent apparaître reliées à une proposition précédente ou suivante par une conjonction de coordination.

(24) *Naruma ko woon sax bàyyi,* Je n'avais pas l'intention de la laisser aller, mais je la
wànte dinaa ko bàyyi. (KD 32) laisserai. (*nar* "avoir l'intention de", *sax* "certes", *bàyyi*
"laisser", *a* "S1 suj.")

Elles apparaissent également dans trois autres situations, dont sont exclus les trois autres types de propositions recensés ici :

1. après une particule interrogative telle que *mbaa*, *xanaa* ou *ndax*; dans ce dernier cas, il peut s'agir d'une interrogation directe ou indirecte :

(25) *Xanaa / mbaa gëm nga ne* Est-ce que tu crois qu'il a raison? (*gëm* "croire", *ne*
moo ngi ne ca dëgg? "que", *moo ngi* = *mu* "S3 suj." + *a ngi* "préd.", *ne* "se
trouver", *dëgg* "vérité")

(26) *Buur, xawma ndax dinga ma* Roi, je ne sais si tu me pardonneras ou non. (*buur* "roi",
baal am déét. (KM 149) *xawma* "je ne sais pas", *baal* "pardonner", *am* "ou", *déét*
"non")

2. après la conjonction *ndax*~ *ndaxte* « car » :

(27) *Ñu ngiy def li ñu bind ci yoon* Ils font ce qui est écrit dans ladite loi, car Dieu l'a
woowu, ndaxte Yàlla bind na ko ci inscrite dans le cœur de l'homme. (*ngi* "préd.", *li* "déf.",
xolu nit. (Rom. 2.14) *bind* "écrire", *yoon* "chemin", *woowu* "anaph.", *Yàlla*
"Dieu", *xol* "cœur")

3. après les verbes exigeant la conjonction *ne* « (à savoir) que », dérivée du verbe *ne*~*ni* « dire », qui expriment une certitude, une opinion, une croyance ou encore un état de fait :

(28) *Xam nañu ne ñiy jëfe noonu,* Nous savons que, ceux qui agissent ainsi, Dieu les
Yàlla dina leen àtte. (Rom. 2.2) jugera. (*xam* "savoir", *jëfe* "agir d'une certaine façon",
àtte "juger")

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Ces propositions s'opposent aux propositions du premier type, en dehors de l'emploi de ces dernières dans les fonctions nominales, ainsi qu'aux propositions du deuxième type par le fait qu'elles expriment une assertion; elles sont en effet employées soit lorsqu'un énonciateur prend à son compte ce qu'il énonce et s'en porte garant, soit après un verbe introduisant une assertion, une opinion, une croyance prise en charge par son sujet. L'emploi interrogatif s'explique par le fait qu'il s'agit alors de vérifier une assertion.

Ces trois types de propositions épuisent les possibilités pour les propositions à prédicat verbal indépendantes.

6. LES PROPOSITIONS DU QUATRIEME TYPE

Ces propositions possèdent quatre propriétés.

1. Elles ont à leur tête un syntagme dont l'unique ou le dernier élément est un spécifique.
2. Tous les clitiques précèdent le groupe verbal.
3. Les clitiques compléments suivent un clitique sujet et précèdent un sujet non clitique.
4. Le verbe est directement compatible avec la négation.

On doit distinguer parmi ces propositions les deux groupes suivants : les relatives, qui ne peuvent constituer à elles seules un énoncé et sont donc toujours enchâssées dans une autre proposition au sein de laquelle leur syntagme initial remplit aussi une fonction, et les interrogatives partielles, qui sont, du moins en apparence, libres.

Certaines propriétés permettent de poser trois sortes de relatives : les relatives qualificatives, les relatives déterminatives et les relatives hypothétiques et temporelles.

6.1. Les relatives qualificatives

Ces propositions se caractérisent par cinq traits.

1. Le spécifique du syntagme initial ne peut être un spécifique circonstanciel : *f, c, n*.
2. Ce spécifique est toujours le spécifique d'annexion en *u*.
3. Elles se réduisent à deux constituants : le sujet et le prédicat verbal.
4. Le groupe verbal comporte un seul terme : le verbe lexical, qui est donc toujours à l'accompli.
5. Elles peuvent être suivies d'un déterminant nominal.

(29) *Muy picc mu rafet.* (KM 71) : «C'était un bel oiseau!» [litt. un oiseau qui est beau] (*y* "être", *picc* "oiseau", *mu* "ann.", *rafet* "être beau")

(30) *Ku ñaaw kii laa leen di* C'est cette laide-ci que je vais vous emmener. (*ku* "ann.", *yóbbul.* (KM 71) *ñaaw* "être laid", *kii* "dém.", *la* "préd.", *leen* "P2 obj.", *yóbbu* "emmener")

Ces propositions expriment une qualité attribuée à l'entité désignée par leur sujet.

6.2. Les relatives déterminatives

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

Ces relatives subissent peu de contraintes et se caractérisent par sept propriétés..

1. Le syntagme placé en tête peut avoir une autre fonction que la fonction sujet.
2. La fonction que ce syntagme occupe dans la relative peut être autre que celle qu'il remplit dans la proposition enchâssante.
3. Les spécificatifs circonstanciels sont admis.
4. Le spécificatif peut être en *i*, *a*, *u* ou encore en *ii* ou *ooCu*.
5. La proposition peut comporter plus de deux constituants.
6. Le groupe verbal peut comporter l'auxiliaire d'inaccompli et des opérateurs.
7. Le verbe est compatible avec les marques de passé.

- (31) Bàkkan [sic] bu ko jëkk foon Tout nez qui est le premier à le sentir tombe en enfer.
tàbbi safara. (KM 31) (*bakkan* "nez", *bu* "ann.", *jëkk* "être le premier", *foon* "sentir", *tàbbi* "tomber", *safara* "enfer")
- (32) Bàyyil man mii xam cosaanu Laisse-moi, moi qui connais l'origine de la maison, aller
kër gi ma jëli sa xeej. (KD 94) prendre ta lance. (*man* "moi", *mii* "dém.", *cosaanu* "origine", *kër* "maison", *gi* "déf.", *jëli* "aller prendre", *xeej* "lance")
- (33) Genn-wàll googu des, mu La moitié en question qui restait, elle la partageait avec
bokk ko ak Ablaay. (KD 84) Ablaye. (*genn-wàll* "moitié", *googu* "anaph.", *des* "rester", *bokk* "partager", *ak* "avec")
- (34) Kocc it daldi fëxal, na ko ko Alors Kocc fit aussi galoper son cheval, comme le roi le
buur santewoon. (Church 340) lui avait ordonné. (*it* "aussi", *fëxal* "faire galoper sa monture", *na* "spéc.", *sant* "ordonner")

Ces propositions expriment des propriétés attribuées à l'entité que désigne leur syntagme initial, à l'exclusion des qualités.

6.3. Les relatives hypothétiques et temporelles

Ces propositions se distinguent des précédentes par cinq traits.

1. Leur syntagme initial est toujours un complément circonstanciel de temps ou d'hypothèse dans la proposition enchâssante et dans la proposition enchâssée.
2. Les seuls spécificatifs admis dans ces syntagmes sont ceux des classes de singulier *b*, *s* et *w*, correspondant respectivement aux noms de sens temporel *bés* « jour », *saa* « fois » et *waxtu* « heure » qui les précèdent parfois, et, uniquement en association avec *saa* (du moins selon nos données), le spécificatif pluriel *yu*.
3. Le verbe admet, à l'affirmatif, la marque d'antériorité *ee* lorsque la réalisation du procès exprimé par l'enchâssée précède celle du procès exprimé par l'enchâssante.
4. Dans les hypothétiques, la marque *oon~woon* a valeur d'irréel.
5. En l'absence d'un sujet non clitique, le clitique sujet S3 *mu* est toujours présent après *bi* et *ba*, mais ne se rencontre pas après les spécificatifs en *u*.

- (35) Saa yu ñu amee xeex, dem Chaque fois qu'ils avaient une guerre, ils allaient
xeexi. (KD 120) guerroyer. (*am* "avoir", *xeex* "guerre, guerroyer", *dem* "aller", *i* "éloignant")

- (36) Su fi nag yi jógee, xiif a nuy Si les vaches partent d'ici, c'est la faim qui nous tuera.

- rey.* (KM 123) (*nag* "vache", *jóge* "partir", *xiif* "faim", *a* "préd.", *nu* "P1 obj.")
- (37) *Tàmm nga waxtu wu ñu la wutalee wujj nga fexe ba sàkkal ko pexe.* (KD 72) Tu as l'habitude, chaque fois qu'on te procure une co-épouse, tu fais en sorte que tu inventes un expédient à son propos. (*tàmm* "avoir l'habitude", *wutale* "procurer à", *wujj* "co-épouse", *sàkkal* "créer en faveur de", *pexe* "expédient")
- (38) *Bi ko doomu baay yi lakkalee, [...] mu gàddaay dem Jolof.* (KD 118) Quand ses frères consanguins le harcelèrent, [...] il s'exila et partit dans le Djolof. (*doomu* "enfant", *baay* "père", *lakkal* "harceler", *gàddaay* "s'exiler")
- (39) *Boroom tool mën na nangu suufam saa su ko béggee.* (KM 145) Un propriétaire de champ peut reprendre sa terre chaque fois qu'il le veut. (*boroom* "possesseur", *tool* "champ", *nangu* "reprendre", *suuf* "sol")
- (40) *Gone, bu jàqee, tàllal mag ab naqam.* (Prov. 71) Un enfant, s'il est dans l'embarras, il montre son pubis à un adulte. (*gone* "enfant", *jàq* "être embarrassé", *tàllal* "tendre", *mag* "aîné", *naq* "pubis")
- (41) *Su mbaxana doon naan yuur, kenn du ko sol.* (Prov. 17) Si un bonnet buvait la cervelle, personne n'en mettrait. (*mbaxana* "bonnet", *d* "inacc.", *oon* "passé", *naan* "boire", *yuur* "cervelle", *sol* "revêtir")
- (42) *Kii dey, bu ma ko reerewul, reere la.* (KM 97) Vraiment, celui-ci, si je n'en fais pas mon dîner, je le ferai de toi. (*dey* "vraiment", *reere* "dîner de", *wul* "nég.")
- (43) *Lépp mu ngi jaare ci bi ko kondoro□ bi feeño.* (KM 203) Tout est venu à partir du moment où le lutin est apparu. (*lépp*, "tout", *jaar* "passer", *e* "circ.", *kondoro*□ "lutin", *feeñu* "apparaître")

On signalera ici le cas particulier des propositions relatives circonstancielles qui expriment un procès postérieur à celui de l'enchâssante. Le wolof dispose ici de trois possibilités : 1. employer le spécificatif *bi* ou *ba* et le verbe opérateur *laat*⁷ « pas encore » (ou une de ses variantes : cf. Fal A., 1999 : 123), après lequel, à l'accompli, le verbe est précédé de la marque *a* (cf. 1.); 2. mettre en tête de proposition la combinaison du spécificatif *ba* et de l'élément *la* ou *laa*, qui est visiblement une forme réduite de l'opérateur *laat*, auquel cas le verbe est ou n'est pas précédé de la marque *a*; 3. mettre *laat* en tête de proposition, sans le faire précéder d'un spécificatif, mais en conservant la structure d'une proposition du quatrième type.

- (44) *Ba Kocc laata yeggal, doomu jiitlém yegsi.* (KM 149) Avant que Kocc ait terminé, son beau-fils arriva. (*yeggal* "terminer", *doomu jiitlé* "beau-fils", *yegsi* "arriver")
- (45) *Ba mu koy laata gis [...].* Avant qu'il le voie...
- (46) *Balaa ko kenn a xam, dina jafe.* (Jaxate 28) Avant que quelqu'un le sache, ce sera difficile. (*jafe* "être difficile")
- (47) *Ñag bala nga ruurle.* (Prov. 30) Fais une clôture avant que tu ne trouves [ton champ] dévasté. (*ñag* "clôturer", *ruurle* "trouver dévasté")

⁷ *Laata* peut aussi être le terme initial de la proposition : *laata ñuy sóobu ci jéemantu tubaab.* (Jällo 4) « avant qu'ils ne se plongent dans la pratique du français » (*sóobu* « se plonger », *jeemantu* « pratique », *tubaab* « langue française »).

(48) *Fey na ma laata mu dem.* «Il m'a payé avant de partir.» (*fey* "payer")
(Fal-Santos 119)

Ces propositions expriment soit une circonstance temporelle soit une condition.

6.4. Les interrogatives partielles

Quatre traits caractérisent ces propositions.

1. Elles ont pour premier terme l'un des quatre pronoms spécifiques d'annexion en *-u* suivants : *ku* « celui, celle », réservé aux personnes; *lu* « ce, celui, celle », *fu* « là », *nu* « comme », ceux qui correspondent aux autres classes nominales ou circonstancielles étant exclus.
2. *ku* apparaît uniquement dans la fonction sujet, tandis que *lu* peut exercer diverses fonctions : sujet, objet, complément prépositionnel.
3. Le verbe est compatible avec l'auxiliaire de l'inaccompli et les marques de passé.
4. Elles sont associées à une courbe intonative interrogative.

(49) <i>Ku ko yóbbu?</i> (KM 123)	Qui l'a emporté? [litt. : celui qui l'a emporté]
(50) <i>Su ma leen gungéwoon nag, lu ngeen ci xam?</i> (KD 26)	Si donc je vous accompagnais, qu'en penseriez-vous? (<i>gungé</i> "accompagner", <i>nag</i> "donc")
(51) <i>Looy tëdd fii?</i> (KM 97)	Pourquoi es-tu couché ici? (<i>loo</i> = <i>lu</i> + <i>a</i> "S2 suj.", <i>fii</i> "ici")
(52) <i>Moo xale bu yaru bi foo jëm?</i> (KM 25)	Hé, l'enfant bien élevé, où vas-tu? (<i>moo</i> "hé", <i>xale</i> "enfant", <i>yaru</i> "être bien élevé", <i>foo</i> = <i>fu</i> + <i>a</i> "S2 suj.", <i>jëm</i> "aller")
(53) <i>Nu ma la gaañe?</i> (KM 85)	«Comment t'ai-je blessé?» (<i>gaañ</i> "blesser", <i>e</i> "instr.")
(54) <i>Ku tëjul bunt bi?</i>	Qui n'a pas fermé la porte? (<i>tëj</i> "fermer", <i>bunt</i> "porte")

Il est clair que ces propositions ont exactement la même structure que les relatives déterminatives étudiées ci-dessus, l'intonation interrogative jouant le rôle du prédicat dont le spécifique initial serait l'objet :

(49)	<i>ku</i>	<i>ko</i>	<i>yóbbu</i>	?
	celui qui	l'	a emporté	je veux connaître

Ces propositions expriment une interrogation sur l'identité ou la nature d'un des constituants.

7. LES AUTRES ÉNONCÉS

Nous avons jusqu'ici exclu de l'analyse les énoncés comportant une des formes verbales traditionnellement attribuées à un mode désidératif - ou encore optatif ou injonctif - ou à des sous-modes emphatiques - ou encore « visions » du « déclaratif », pour employer les termes choisis par Fal A. Il s'agit maintenant de chercher si, dans ces énoncés, nous avons réellement affaire à de nouveaux types de propositions et à de nouveaux tiroirs de la conjugaison. Nous examinerons successivement les énoncés injonctifs et exclamatifs, puis les procédés de focalisation du complément, du sujet sans et avec localisation, et enfin du verbe noyau de la proposition.

7.1. Les propositions dont le premier terme est injonctif ou exclamatif

Examinons maintenant les énoncés suivants :

- (55) *Bu sa jëkkër wàccee, na la fekk ci kër gi!* (Church 172) «Quand ton mari rentre du travail, qu'il te trouve à la maison!» (*jëkkër* "mari", *wàcc* "rentrer du travail", *fekk* "trouver")
- (56) *Na nu ko ko wax boog!* (KM 97) Alors, que nous le lui disions! (*nu* "P1 suj.", *boog* "alors")
- (57) *Nga ni na ko samay doom do□□ lekk!* (KD 108) Tu as dit : que seulement mes enfants en mangent! (*ni* "dire", *sama* "S1 poss.", *do□□* "seulement", *lekk* "manger")
- (58) *Bu la sa doole jey!* (KM 145) Que ta force ne te grise pas! (*doole* "force", *jey* "flatter")
- (59) *Bunu fa dem muk!* (Church 175) «N'y allons jamais!» (*muk* "jamais")
- (60) *Aka ñemewoon ub coono, bi mu nekkee xaleel.* (Church 113) «Comme il bravait la souffrance, lorsqu'il était enfant!» (*ñeme* "braver", *ub* "indéf.", *coono* "souffrance", *nekk* "être", *xaleel* "enfant")
- (61) *Aka ko xale yi bëgg!* (N'diaye 186) «Comme les enfants l'aiment!»

Nous reconnaissons dans les séquences qui suivent *na* « que, comme (inj.) », *bu* « que ne pas » et *aka* « que, comme (excl.) » l'organisation des constituants caractéristique des propositions du quatrième type, à savoir : antéposition de tous les clitiques par rapport au groupe verbal et antéposition des clitiques compléments par rapport au sujet non clitique. Autres traits communs : l'absence de marque modale spécifique sur le verbe et la compatibilité, pour *aka* du moins, avec la marque de passé *woon~-oon*⁸ Les principales différences sont que, au lieu d'avoir à leur tête un syntagme comportant un spécificatif, ces propositions commencent par un élément injonctif ou exclamatif⁹ et qu'elles apparaissent indépendamment de toute autre proposition ou de l'intonation interrogative.

Nous ne voyons pas là de raisons suffisantes pour poser un mode verbal distinct de celui qui figure dans les propositions du quatrième type : les propositions injonctives et exclamatives ont à leur tête un élément (*na*, *bu* ou *aka*) qui impose une contrainte sur le mode exactement comme le fait le syntagme initial des propositions examinées sous 6. *Na* et *aka* semblent être de simples particules, mais, dans *bu*, on reconnaît le verbe injonctif négatif qui sert d'auxiliaire pour la formation du négatif de l'impératif (cf. 4.). Cependant, *bu*, ici, ne peut être analysé comme un auxiliaire, puisqu'il peut être séparé du reste du groupe verbal par un sujet non clitique. Nous pensons qu'il est possible d'y voir une petite proposition figée, dont le sens pourrait être « qu'il ne soit pas que », introduisant une proposition dépendante, dont le verbe prédicatif ne porte aucune marque spécifique.

7.2. La focalisation du complément

⁸ La marque de passé n'apparaît pas après *na* et *bu* pour des raisons sémantiques évidentes.

⁹ On notera cependant l'homonymie de *na* avec le spécificatif de manière défini éloigné *na* et de *bu* avec le spécificatif d'annexion de la classe *b* : *bu*.

La focalisation consiste à désigner, par un procédé spécifique, l'un des constituants de la proposition comme le rhème, l'information nouvelle. Le wolof connaît la focalisation des compléments, du sujet et du prédicat.

Examinons les énoncés suivants :

- (62) *Foofu lañu leen yóbbu ci guddi.* (KD 157) C'est là qu'on les emmena dans la nuit. (*foofu* "loc. anaph.", *leen* "P3 obj.", *guddi* "nuit")
- (63) *Ku ñaaw kii laa leen di yóbbul.* (KM 71) C'est cette laide-ci que je leur emmènerai. [litt. cette celle qui est laide] (*l* "en faveur de")

À première vue, il semble que l'on ait affaire à des propositions dans lesquelles un complément du prédicat (*yóbbu* en (62), *di yóbbul* en (63)) est placé en tête. Nous avons vu sous 2., dans les exemples (3), (4) et (5), que cette position peut être occupée (sauf dans les propositions du quatrième type néanmoins) d'une part par les compléments circonstanciels sans incidence sur leur valeur informative ni sur l'ordonnement des autres constituants, et d'autre part par tout constituant thématique à condition qu'il soit repris par un clitique à l'intérieur même de la proposition, avec l'exception signalée dans la note III. Le cas de (62) et (63) est différent; en effet, 1. si, dans le premier, il s'agit bien d'un circonstant, dans le second on a affaire à un complément d'objet; 2. il s'agit, du point de vue de la valeur informative, de rhématiser le complément antéposé; 3. ce type d'antéposition du complément n'est possible que devant une séquence dont la structure est celle des propositions du quatrième type (cf. la partie soulignée de (62) et (63)); 4. le complément antéposé est suivi de l'élément *la* (sauf si le sujet de la proposition qui suit est S2 ou P2), analysé dans le système classique comme une modalité verbale (Fal A., 1999 : 82).

Nous avons proposé quant à nous (N'diaye Corréard G., 1989 : 180 sqq) de voir dans un énoncé tel que (62) non pas une unique proposition à prédicat verbal mais une suite composée d'une proposition à prédicat non verbal : *foofu la* et d'une proposition dépendante à prédicat verbal *ñu leen yóbbu ci guddi*, le constituant *foofu* étant à cheval sur les deux propositions, comme c'est le cas dans les relatives pour le syntagme avec spécifique qui les introduit (cf. 6.1., 6.2. et 6.3.)

Dans ces séquences, la deuxième proposition possède toutes les propriétés des propositions du quatrième type à l'exception de la première (cf. 6.), comme le montrent les exemples (62) et (63) ainsi que les suivants :

- (64) *Fii la ko ndaw si gis.* (Church 88) C'est ici que la femme l'a vu. (*ndaw* "femme", *si* "déf.")
- (65) *Ci moom lañu doon jële soow.* (KD 137) C'est à elle qu'on prenait du lait caillé. (*moom* "lui, elle", *jële* "prendre à", *soow* "lait caillé")
- (66) *Moom laa xamul.* (Church 244) « C'est ce que je ne savais pas. »

Quant à la première partie de ces énoncés, elle peut constituer à elle seule un énoncé d'identification qui s'analyse en un prédicat non verbal suivi du prédicatif *la* :

- (67) *Foofu la.* C'est à l'endroit en question.
- (68) *Ku ñaaw kii la.* C'est cette laide-ci.

Fal A. (1999), pour qui un énoncé tel que (62) ou (66) consiste en une seule proposition, consacre les pages 139 à 145 de son ouvrage à la réfutation de notre hypothèse. Elle s'emploie à démontrer qu'une séquence telle que *foofu la* ou *moom la* réalisée isolément n'a pas la même structure que dans (62) ou (66) respectivement, car plusieurs faits exigeraient, selon elle, que, dans les énoncés tels que (67) et (68), l'on pose la présence d'un verbe « implicite » ou « réalisé □ », ce verbe étant le verbe *di~y~doon* « être ». Examinons ces faits.

1. Dans ces énoncés, il est possible de voir apparaître des clitiques personnels tels que *a* et *nga* dans les exemples suivants :

(69) *Mbër laa.* Je suis lutteur. (*mbër* "lutteur")
 (70) *Mbër nga.* Tu es lutteur.

Or ces clitiques, qui sont toujours sujets, impliqueraient la présence d'un verbe. On peut répondre à ceci que ce qu'implique la présence d'un sujet n'est pas un verbe mais un prédicat et que, dans les énoncés en question, il y a bien un prédicat, à savoir *mbër*.

2. Si l'on introduit dans les énoncés (69) et (70) l'auxiliaire de l'inaccompli ou un verbe opérateur, un verbe est explicité après *la* :

(71) *Mbër lay doon.* (Fal 140) Ce sera un lutteur.
 (72) *Mbër la war a doon.* Ce doit être un lutteur. (*war* "devoir")

Nous retournerons l'argument en disant que *di~y*, qui marque l'inaccompli, étant un auxiliaire, il va de soi qu'il doit accompagner un verbe et que si l'énoncé

(73) **Mbër lay.*

est impossible, c'est bien parce qu'il n'y a pas de verbe après *la*. Un raisonnement similaire montre que le propre d'un verbe opérateur étant d'être suivi d'un verbe plein ou d'un autre verbe opérateur, c'est bien l'absence d'un verbe après *la* qui rend impossible un énoncé comme :

(74) **Mbër la war.*

3. Les formes S1 *laa* + □, S2 *nga* + □, S3 *la* + □, P1 *nu* + □, P2 *ngeen* + □ et P3 *ñu* + □ constitueraient la vision objective affirmative perfective (pour nous : accomplie) du verbe *di~y~doon*. Ceci appelle plusieurs observations. Tout d'abord, on s'explique difficilement que Fal A. omette de signaler une particularité aussi remarquable au paragraphe 8.1.1. de son ouvrage, qu'elle consacre à ce verbe. En second lieu, elle ne justifie pas son choix de *di~y~doon* comme verbe représenté par □ alors qu'elle affirme dans le même paragraphe, p. 71, que « quand *di~y~doon* a pour signifié 'être', il peut être remplacé par *nekk* ». Ce que vérifient par exemple les énoncés suivants, donnés comme équivalents par nos informateurs :

(75) *Ndax sa jàmm la war a doon.* Ça doit être pour ton bien. (*jàmm* "paix")

(76) *Ndax sa jàmm la war a nekk.* « «

Mieux encore : ces combinaisons *la* + verbe □ ne peuvent être les formes de l'objectif ni de *di~y~doon* ni de *nekk*, car des formes existent bel et bien, dans lesquelles le verbe est explicite. Nous avons en effet relevé l'énoncé suivant :

(77) *Lii léget la di.* (KM 49)¹⁰ Ceci, c'est bien une cicatrice. (*lii* "dém.", *léget* "cicatrice")

pour lequel nos informateurs donnent comme équivalents :

(78) *Lii, léget la doon.*

(79) *Lii léget la nekk.*

Ils interprètent ces trois énoncés comme un renforcement de l'énoncé d'identité :

(80) *Lii, léget la.* Ceci, c'est une cicatrice.

À ces difficultés soulevées par l'hypothèse que retient Fal A. s'ajoutent deux autres faits qui militent contre elle et qui concernent la négation et la place du sujet dans l'énoncé d'identification et dans les énoncés où un complément est focalisé.

Examinons les sept énoncés suivants :

(81) *Kii sama xarit la gis.* Celui-ci, c'est mon ami qu'il a vu. (*xarit* "ami")

(82) *Kii sama xarit la.* Celui-ci est mon ami.

(83) *Kii sama xarit la gisul.* Celui-ci, c'est mon ami qu'il n'a pas vu.

(84) **Kii sama xarit lawul.* Celui-ci n'est pas mon ami.

(85) **Kii sama xarit la doonul* id.

(86) *Kii du sama xarit.* id.

(87) *Man дума sa xarit.* Moi, je ne suis pas ton ami.

Si (81) et (82) ont bien la même structure, à savoir Objet focalisé + *la* + Prédicat verbal, on doit s'attendre à ce qu'ils aient le même comportement vis-à-vis de la négation, quitte à rendre explicite le verbe *di~y~doon* dans le second. L'exemple (83) permet de constater que l'introduction de la négation dans (81) se fait sans modification de la structure. Mais (84) et (85) ne sont pas validés par les informateurs comme correspondants négatifs de (82). L'identification négative se fait au moyen d'un énoncé tel que (86), dont la structure est bien différente, puisqu'il s'agit d'une proposition du troisième type avec clitiques postposés au premier terme du groupe verbal, comme le montre (87). Cette impossibilité de construire un énoncé d'identification négatif de même structure que les énoncés tels que (81) indique, à notre avis, qu'il n'y a pas de verbe □ après *la*.

Examinons encore les trois énoncés suivants dont les deux premiers sont empruntés à Fal A. (1999 : 142) :

¹⁰ Selon M. Amadou Dialo, du département de Linguistique et de Langues négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, que nous remercions ici vivement de ses remarques, dans (77) *di* peut être interprété comme la particule d'insistance *di*. Il n'en reste pas moins que, pour une partie des locuteurs, les formes avec le verbe « être » explicite *la doon* et *la nekk* sont possibles.

- (88) *Nit kooku jàngalekat la.* La personne en question est un enseignant. (*kooku* "anaph.", *jàngalekat* "enseignant")
- (89) *Nit kooku jàngalekat la seeti.* La personne en question, c'est un enseignant qu'elle est allée voir. (*seeti* "aller voir")
- (90) *Jàngalekat la nit kooku seeti.* C'est un enseignant que la personne en question est allée voir.

Fal A. affirme que dans (88) et (89) *nit kooku* est le sujet des prédicats *la* + □ et *la seeti*. Mais si, dans les propositions à complément focalisé, le sujet non clitique précède ce complément, quelle fonction faut-il attribuer au même syntagme dans (90), où il est placé entre *la* et le verbe? Il nous paraît indubitable qu'il s'agit du sujet du prédicat verbal *seeti*, qui précède immédiatement le premier terme du groupe verbal, comme le veut la règle énoncée en 2.. Dans (88), le même syntagme peut être analysé comme le sujet du prédicat non verbal *jàngalekat la*; en revanche, dans (89), il ne peut être le sujet proprement dit, il occupe la position du thème, qui se trouve être le sujet de la proposition du quatrième type réduite ici à *seeti* puisque, dans ces propositions, il n'y a pas de clitique sujet à S3.

Les observations que nous venons de faire nous permettent, croyons-nous, de maintenir l'hypothèse selon laquelle les énoncés tels que (64-66) sont des énoncés complexes composés de deux propositions dont la seconde est une proposition du quatrième type. Il s'ensuit qu'il n'existe pas, pour nous, de vision objective dans la conjugaison wolof : les formes verbales employées dans ces propositions sont identiques à celles que l'on trouve dans toutes les propositions du quatrième type.

7.3. La focalisation du sujet

Le wolof possède deux procédés pour la focalisation du sujet. Dans un premier type d'énoncés apparaît après le constituant focalisé un élément *a*, dans le second apparaît soit une séquence *a ng* suivie de marques spatio-temporelles, soit, mais seulement et de manière facultative après les personnels terminés par la voyelle *u* (S3, P1 et P3), uniquement *ng* et lesdites marques. Dans ces deux derniers cas s'ajoute à la valeur de focalisation une localisation soit dans le temps, soit dans l'espace, soit dans le discours. Examinons successivement ces deux procédés.

7.3.1. La focalisation simple

Soient les énoncés suivants :

- (91) *Maalig a dem.* C'est Malick qui est parti.
- (92) *Yeen a dem.* C'est vous qui êtes partis.
- (93) *Maalig a ko gis.* C'est Malick qui l'a vu.

Selon l'analyse classique, reprise par Fal A. (1999), ces énoncés consistent chacun en une proposition unique où *a* est la modalité marquant que le verbe – *dem* ou *seeti* – est à la vision

subjective du mode déclaratif. Nous avons au contraire proposé (N'Diaye Corréard G., 1989 : 181) de voir dans ces énoncés deux propositions : une proposition non verbale (soulignée dans les exemples) constituée d'un prédicat non verbal et du prédicatif *a*, suivie d'une proposition verbale qui peut se réduire au prédicat verbal lorsque celui-ci n'a pas de compléments. Il existe en effet des énoncés libres tels que (94) et (95), qui sont des énoncés d'identification, dont la structure est, selon nous, Prédicat non verbal + Prédicatif *a* :

- (94) *Maalig a*. C'est Malick.
 (95) *wërsëgam a*. (Fal 144) «C'est sa chance.» (*wërsëg* "chance")

Selon notre hypothèse, c'est ce type de proposition qui ouvrirait les énoncés avec focalisation du sujet, la proposition verbale qui suit étant, comme pour la focalisation du complément, une proposition du quatrième type, comme le montre l'antéposition du clitique objet au groupe verbal dans (93).

Fal A. (1989 : 144-145) rejette cette hypothèse en faisant valoir que *Maalig a*, comme énoncé isolé dans (94), n'a structurellement rien à voir avec la même séquence dans un énoncé tel que (91), car dans le premier cas *Maalig a* la fonction objet et dans le second la fonction sujet. Elle indique encore que (94) est une simple variante de l'énoncé d'identification *Maalig la* et précise (1999 : 146) : «La base verbale du prédicat d'identification - 'être' - n'est implicite qu'à l'objectif – vision d'identification de l'objet – et ce dans le contexte non marqué du perfectif affirmatif. Et cela donne les phrases du type : *Maalig la ~ Maalig a*. »

Dans cette perspective, si *Maalig a* en (94) est bien une variante de *Maalig la*, cela signifie, croyons-nous, que *a* est une variante de *la* et qu'il faut poser après *a* un verbe □ de signifié « être », la combinaison *a* + □ étant une variante de S3 au « perfectif de l'objectif » du verbe « être » (bien que Fal A. ne la signale pas dans la section 8.1.1. sur le verbe « être ») au même titre que *la* + □. On devrait alors pouvoir trouver des contextes où ce verbe, en présence d'un verbe opérateur, par exemple, serait explicite. Or ceci est impossible, puisque, dès qu'un verbe apparaît après *a*, on n'a plus affaire à un « objectif », mais à un « subjectif ». En face de (96), (97) et (98) ne peuvent être synonymes.

- (96) *Kooku Géwél Mbaay a*. (Fal L'homme en question, c'est Griot Mbaye. (*gëwél* "griot") 144)
 (97) *Kooku Géwél Mbaay la war* L'homme en question, ce doit être Griot Mbaye.
a doon. (id.)
 (98) **Kooku Géwél Mbaay a war* id.
a doon.

Il est évident pour nous que, dans (94), *Maalig* n'est pas objet mais prédicat, tout comme dans *Maalig la*. Les deux expressions sont effectivement synonymes en tant qu'énoncés d'identification, mais *a* et *la*, dans ce type d'énoncés, ont des distributions partiellement différentes : *la* peut toujours être substitué à *a*, mais non l'inverse. En ce qui concerne la focalisation, chacune de ces formules a été spécialisée dans un rôle spécifique, la formule en *la* pour le complément et la formule en *a* pour le sujet. Dans les énoncés tels que (91), (92) et (93), le constituant focalisé a une double fonction : il est prédicat dans la proposition non verbale et sujet dans la propositions verbale. On reconnaît là l'ambivalence déjà rencontrée pour le syntagme avec spécifique introduisant les relatives et pour le complément focalisé. La forme verbale, quant à elle, ne présente aucune particularité par

rapport à celles qui figurent dans les relatives ou dans la focalisation du complément : il n'existe donc pas plus de vision subjective que de vision objective.

7.3.2. La focalisation situative du sujet

Fal A. (1999 : 80-82) présente *a ngi* comme la marque d'une troisième « vision » du mode « déclaratif », le « situatif », qui présente le procès « comme une situation avec laquelle le sujet fait corps ». Dans les énoncés comme les suivants :

- (99) *Maalig a ngi*. (N'diaye 181) «Voici Malick.»
 (100) *Saaxoo ngoog*. (id.) Voici le Sakho en question. (*Saaxoo* = *Saaxo* + *a* "préd.)
 (101) *bopp baa ngii*. (KM 113) Voici la tête ici même. (*bopp* "tête", *baa* = *bi* "déf." + *a* "préd.")
 (102) *buur a nga ca ñag ba*. (KM 61) Le roi était dans les herbes. (*ñag* "herbes")

a ngi, *a nga*, *a ngii*, *a ngoog* seraient des formes, différenciées du point de vue spatio-temporel, du « situatif » du verbe *nekk*, glosé ici « se trouver » et non plus « être », la variante pleine de ce verbe apparaissant en présence de l'inaccompli ou d'un verbe opérateur :

- (103) *Maalig a ngiy nekk ci këram* Malick se trouve habituellement dans sa maison.
 (104) *Maalig a ngi war a nekk ci këram* Malick doit se trouver dans sa maison.

Cependant, un énoncé comme

(105) *Maalig angi nekk*.

selon nos informateurs, est tout à fait possible, à côté de l'énoncé (99). Nous avons d'ailleurs relevé, avec un complément de lieu, des énoncés tels que :

- (106) *Maa ngi nekk ci dooley bakkkaar* Voici que je suis au pouvoir du péché [...]. (*y* "gén.", *bakkkaar* [...]). (Rom. 7.14.) *bakkkaar* "péché")

Il n'y a donc pas de raison de supposer une variante □ du verbe *nekk* dans un contexte tel que *a ngi*.

D'autre part, il nous semble pertinent de faire remarquer que les marques spatio-temporelles *i*, *a*, *ii*, *ooC* sont caractéristiques des modalités nominales et s'associent habituellement aux marques de classes nominales pour former différents spécifiques. Il serait donc difficile d'expliquer qu'elles apparaissent dans une modalité verbale; en effet, dans le « situatif », ce n'est pas le procès qui est localisé dans l'espace, le temps ou le discours (*ooC* est anaphorique), mais l'entité désignée par le syntagme nominal ou pronominal qui précède.

Il nous semble donc clair que (99) et les énoncés semblables sont des propositions à prédicat non verbal où *a ng* (ou *ng* seul dans les cas signalés plus haut) est un prédicatif non verbal. Il peut être suivi d'une proposition à prédicat verbal, dont l'organisation est la même que celle des propositions du quatrième type, c'est-à-dire où les clitiques compléments précèdent le groupe verbal comme dans l'exemple suivant :

(107) *Maa ngi ko jëlé ci suma* Me voici qui l'ai reçu de mon grand-père. (*maam* "grand-maam. (KM 121) père")

Comme dans la focalisation simple, le constituant focalisé est à cheval sur les deux propositions et cumule les fonctions de prédicat de la première et de sujet de la seconde. Enfin, le groupe verbal est en tous points semblable à celui que nous avons rencontré dans les propositions du quatrième type, ainsi que dans la focalisation du complément et la focalisation simple du sujet : il n'y a donc pas lieu de poser une « vision situative ».

Au terme de l'étude de ces trois cas de focalisation de constituants, nous croyons avoir apporté des arguments solides pour exclure l'existence de « visions » objective, subjective et situative et avoir démontré que les énoncés concernés peuvent tous s'analyser comme comportant une proposition non verbale suivie d'une proposition dont le prédicat verbal a la même forme que celui des propositions du quatrième type. Si ces trois « visions », qui auraient été caractérisées par l'éloignement de leur marque propre (*la, a, a ng*) par rapport au reste du groupe verbal – elles peuvent en effet en être séparées par des clitiques compléments et même, dans le cas de *la*, par un sujet non clitique - n'existent pas, il s'ensuit que nous n'avons jusqu'ici rencontré aucune modalité verbale susceptible de précéder le groupe verbal et notamment l'auxiliaire de l'inaccompli.. Enfin, la proposition à prédicat verbal qui constitue la deuxième partie de ces énoncés a la même structure que les propositions relatives. Ces suites de propositions peuvent apparaître dans tous les contextes où peuvent figurer des propositions du troisième type. On pourrait donc à bon droit les considérer comme des transformations de ce type de propositions par l'extraction d'un constituant qui, tout en conservant sa fonction dans la proposition de départ, assume en outre la fonction de prédicat dans la première proposition et se trouve ainsi à cheval sur les deux; l'assertion, qui, dans (108), porte sur l'ensemble de la proposition, passe sur le constituant focalisé et le verbe cesse d'être marqué pour l'assertion :

(108) *Maalig gis na fa genn garab.* Malick y a vu un arbre.

(109) *Genn garab la fa Maalig gis.* C'est un arbre qu'y a vu Malick.

(110) *Maalig a fa gis genn garab.* C'est Malick qui y a vu un arbre.

(111) *Maalig a nga fa gis genn garab.* Voilà que Malick y a vu un arbre.

7.4. La focalisation du verbe

Considérons les énoncés suivants :

(111) *Yàlla daf maa def ndawam.* Dieu m'a fait son messenger. (*ndaw* "messenger")
(Rom. 11.13)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

(112) *Xarit yi dafa leen daan aar*. Ses amis, elle avait l'habitude de les protéger. (*aar* (KD 146) "protéger")

(113) [...] *xana* [sic] *sama mbuus* [...] est-ce que, mon outre, tu ne l'as pas remplie
mi danga ko rootul tey? (KD 134) aujourd'hui? (*mbuus* "outre", *root* "puiser de l'eau", *tey* "aujourd'hui")

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

1. Tous comportent l'élément *da*¹¹ ou, à S3, *daf~dafa*, qui précède, dans l'ordre, les clitiques sujets et compléments.
2. Il n'y a pas de clitique sujet à S3.
3. Le sujet non clitique précède immédiatement *da~daf~dafa*.
4. Les modalités temporelles et la négation s'attachent au verbe lexical ou, le cas échéant à l'auxiliaire de l'inaccompli ou au verbe opérateur, qui suivent toujours *da~daf~dafa*.
5. À l'accompli, le verbe plein ou l'opérateur qui le précède peut être précédé de *a*, qui s'amalgame à une voyelle précédente.¹²
6. Ils expriment la focalisation du prédicat, indiquant que « l'élément nouveau porte sur l'identité du prédicat » (Fal A., 1999 : 74).
7. Contrairement à ce que nous avons vu pour la focalisation des autres constituants de la proposition, le prédicat n'est pas extrait pour être porté à l'avant de l'énoncé.

Selon l'analyse classique du système verbal wolof telle qu'elle est reprise par Fal A., les énoncés tels que (111), (112) et (113) consistent en une seule proposition dont le prédicat est à la « vision processive » du « déclaratif », marquée par la modalité verbale *da~daf~dafa*. Cette interprétation est l'un des volets d'une conception du système verbal wolof qui pose que la conjugaison intègre, à côté du temps, de l'aspect et de l'opposition affirmation/négation, la dimension de l'identification et de la localisation spatio-temporelle des constituants de la proposition : sujet, complément, prédicat. Or nous venons de proposer pour ce qui est des deux premiers une interprétation bien différente qui aboutit à éliminer les trois visions dites « objective », « subjective » et « situative ». S'il subsistait une vision « processive », *da~daf~dafa* serait la seule marque de modalité verbale à précéder le premier élément du groupe verbal, puisque les marques de temps, de mode et de négation lui sont toutes postposées; ce serait aussi la seule à en être séparée par des clitiques; enfin, la présence possible de *a* à l'accompli devant le premier élément du groupe verbal demeurerait inexplicée, à moins d'adopter la solution *ad hoc* consistant à poser pour la marque une variante discontinue *da~daf~dafa...a*. Il convient donc d'explorer d'autres possibilités.

Nous avons remarqué que, dans toutes les propositions rencontrées jusqu'ici, le sujet non clitique, à moins d'être thématiqué – et alors il est repris par un clitique – ou focalisé, précède toujours immédiatement le premier terme du groupe verbal. Si cette règle est valable pour nos énoncés avec focalisation du prédicat, il apparaît que *da~daf~dafa* est ce premier terme et est donc de nature verbale. S'agirait-il alors d'un auxiliaire? On constate que, comme l'auxiliaire de l'inaccompli dans les propositions du troisième type, c'est lui qui est suivi des clitiques sujet et compléments, mais qu'en revanche il n'attire pas à lui les modalités temporelle (112) et négative (113). D'autre part, si *da~daf~dafa* était un auxiliaire, la possibilité de la présence de *a* dans la suite serait sans explication.

¹¹ Dans le dialecte du Saloum, on relève *fa* au lieu de *da*.

¹² Il n'est pas exact (Fal A., 1999 : 77) de dire que les combinaisons *da* + clitique sujet peuvent être suivies de *a* pour donner *damaa*, *dañoo*, etc., car ceci n'est le cas qu'en l'absence de clitiques compléments. Noter que Fal A. n'indique pas la nature de l'élément *a*.

Une autre possibilité serait que *da~daf~dafa* soit un verbe opérateur, puisque c'est après ce type d'unité que l'on rencontre *a*, qui marque ainsi, en même temps que l'accompli, la dépendance du verbe qui le suit par rapport à un verbe précédent. Cette solution doit cependant être écartée pour la même raison que la précédente : en effet, en l'absence de l'auxiliaire inaccompli, le verbe opérateur proprement dit attire à lui les marques temporelles et négative, ce qui n'est pas le cas de *da~daf~dafa*. Il n'en reste pas moins que *da~daf~dafa*, à l'instar des seuls opérateurs¹³, peut entraîner l'apparition de *a*. Il tient donc le verbe qui le suit sous sa dépendance et constitue le premier terme d'un groupe verbal. Il apparaît alors comme un type particulier de verbe opérateur, que nous proposons d'appeler **focalisateur verbal**. Il indique que le sujet est en relation avec un état ou un procès dont la nature exacte va être précisée dans la suite, d'où l'effet de mise en valeur ou plus précisément d'identification du contenu du prédicat. Du fait que cet élément est vide de tout contenu lexical, il ne peut porter les marques temporelle et négative, en revanche les règles de position des clitiques, eux-mêmes purs substitués sans contenu lexical propre, sont respectées. Ces règles sont celles qui caractérisent les propositions du troisième type. La marque *na*, qui, dans ces propositions, affecte le premier terme du groupe verbal, n'apparaît pas après *da~daf~dafa*, car il est intrinsèquement assertif et n'admet aucune opposition modale. Ajoutons que la distribution des énoncés comportant *da~daf~dafa* est identique à celle des propositions du troisième type. Il s'ensuit qu'il n'y a aucune raison de poser une vision processive.

8. LE SYSTEME VERBAL WOLOF

Nous croyons avoir démontré que les marques de « vision » retenues par l'analyse classique du système verbal du wolof sont en réalité soit des prédicatifs non verbaux (*la*, *a*, *a ng*) soit un verbe opérateur d'un type particulier (*da~daf~dafa*) et que toutes les propositions rencontrées dans les énoncés où figurent ces éléments se ramènent à deux des types que nous avons présentés au début de cette étude : les propositions du troisième type (avec *da~daf~dafa*) et du quatrième type, pour les trois autres. Après quelques précisions sur les formes verbales figurant dans les propositions du troisième type, qui relèvent, selon nous, d'un mode « assertif », nous résumerons les oppositions modales qui construisent le système verbal.

8.1. Remarques sur l'assertif

Il convient ici de revenir sur les analyses de quelques uns de nos prédécesseurs concernant le mode que nous appelons « assertif ». Creissels D. (1978 : 138) parle simplement d'une « modalité », le « résultatif », marquée par *na* et s'opposant à trois autres modalités : « narratif (marque zéro), [...], explicatif (*da*), présentatif (*angi/anga*) ». Pour Church E., il s'agit d'un mode « énonciatif » qui « exprime le fait pur et simple, c'est-à-dire soit une action dans son accomplissement, soit un état dans son existence » (1981 : 144). Robert S. (1991 : 35-68) opte ouvertement pour une interprétation aspectuelle et le désigne comme un « parfait ». Pour Fal A. enfin, il s'agit d'une « vision » (c'est-à-dire d'une subdivision d'un mode), le « terminatif » qui, au sein du mode « déclaratif », s'oppose à quatre autres

¹³ On peut en effet considérer que la présence de *a*, lorsqu'il est introduit par la combinaison *ba + la~laa* « avant que », s'explique par le fait que *la~laa* est une forme réduite du verbe opérateur *laat* (cf. 6.3.).

« visions » (« processif », « subjectif », « situatif » et « objectif », c'est-à-dire les quatre focalisantes) pour présenter « l'aboutissement du procès ». On remarquera que, quelle que soit la terminologie choisie, ces désignations se situent finalement toutes dans le domaine de l'aspect plutôt que dans celui du mode, un aspect qui se distinguerait difficilement de l'aspect « accompli » qui existe par ailleurs dans la langue. Nous voudrions présenter ici quatre faits qui rendent inacceptables ces analyses.

1. La marque *na* et l'absence de cette marque associées à la postposition de tous les clitiques, qui caractérisent notre assertif, sont compatibles avec la marque de l'inaccompli, l'auxiliaire *di~d~y*, qui, selon Fal A., « présente le procès dans son déroulement ». On voit mal comment concilier cette valeur avec celle d'aboutissement du procès, attribuée par le même auteur au « terminatif ».

2. Nous avons vu ci-dessus (5.) que les formes de l'assertif apparaissent après la conjonction *ne*; c'est le cas notamment après les formules stéréotypées Spécificatif d'annexion + *nga xam ne* « que tu sais que » et *bu/su fekke ne* « s'il se trouve que », qui constituent des procédés d'évitement des propositions du quatrième type¹⁴. Examinons les énoncés suivants :

(114a) *Teen la boo xam ne* C'est un puits dont tu sais que nous ne savons pas qui l'a *xamuñu ku ko fi def.* (KM 163) fait ici. (*teen* "puits")

(114b) *Teen la bu ñu xamul ku ko* C'est un puits dont on ne sait pas qui l'a fait ici. *fi def.*

(115a) [...] *loo xam né dina tax* [...] ce dont tu sais que cela causera que nous n'ayons *ba dunu xiif.* (KM 131) pas faim. (*tax* "causer", *xiif* "avoir faim")

(115b) [...] *luy tax ba dunu xiif.* [...] ce qui causera que nous n'ayons pas faim.

(116a) *Su fekke ne gis naa ko* S'il se trouve que je le vois [...]. [...].

(116b) *Su ma ko gisee* [...]. Si je le vois [...].

Selon notre terminologie, dans les contextes a, les formes soulignées sont à l'assertif, tandis que dans les contextes b elles sont au subjonctif (cf. 8.2.). Pour nos informateurs, dans chaque paire, a et b sont de parfaits synonymes, c'est-à-dire conviennent également pour exprimer une même situation. Si, dans les formes verbales en a, il y avait le trait « terminatif », « résultatif » ou « parfait », qui est absent des formes en b, les énoncés a et b ne pourraient être considérés comme des synonymes. Pourquoi, d'ailleurs, un trait de nature aspectuelle comme « terminatif », etc. serait-il incompatible avec le mode utilisé pour les relatives, alors que l'inaccompli est possible? En revanche, on s'explique bien que l'assertif n'apparaisse pas dans les relatives correspondant aux énoncés a : en effet, le trait « assertif » n'y est pas pertinent parce qu'il est obligatoire après *ne* si aucun constituant n'est focalisé. Et là encore, si la valeur était « terminatif », on ne pourrait s'expliquer ce caractère obligatoire.

3. La conjonction *ne* ne peut être suivie d'une forme verbale à l'un des modes sans marque phonématique (pour nous : indicatif et subjonctif) ni à l'impératif. En revanche, elle peut être suivie de propositions du troisième type avec un verbe à l'assertif, aussi bien que de l'une ou l'autre des séquences avec focalisation d'un constituant. Il y a donc, dans ce contexte, un système d'oppositions à cinq termes : 1. focalisation simple du sujet / 2. focalisation situative du sujet / 3. focalisation d'un complément / 4. focalisation du verbe / 5. ?. On voit mal

¹⁴ On peut penser que l'antéposition de tous les clitiques au groupe verbal et celle des clitiques compléments au sujet non clitique présentent quelque difficulté pour les usagers.

comment un terme « résultatif », « parfait » ou « terminatif » pourrait venir s'insérer dans un tel système. Le seul terme envisageable est en effet « absence de toute focalisation ». Or on peut à bon droit voir la focalisation comme une assertion; en effet, d'une part les énoncés d'identification et d'identification/localisation à prédicat non verbal qui constituent la première proposition dans les séquences où le sujet et le complément sont focalisés, sont intrinsèquement assertifs, et d'autre part nous avons vu que, avec la focalisation du verbe, nous avons affaire à une proposition à l'assertif, où le focalisateur *da~daf~dafa* est lui aussi intrinsèquement assertif. Dans ces conditions, on peut relire le système ci-dessus comme suit : 1. assertion portant sur le sujet / 2. assertion et localisation portant sur le sujet / 3. assertion portant sur un complément / 4 assertion portant sur le verbe / 5. assertion portant sur l'ensemble de la proposition, marquée par la postposition de tous les clitiques au premier terme du groupe verbal et éventuellement par *na*. Et étant donné que dans tous les contextes où apparaissent des propositions à l'assertif peuvent aussi apparaître des séquences avec focalisation d'un constituant, le système ci-dessus fonctionne dans tous les cas sans exception.

4. Les formes que nous appelons assertives constituent, comme nous venons de le voir, un système d'assertion avec les séquences focalisantes. Mais elles constituent aussi d'autre part, dans les propositions indépendantes, un système avec les formes des modes impératif et indicatif, puisque ce sont là les seules formes verbales susceptibles de figurer dans ce type de propositions. Et l'on voit mal comment une « vision terminative » ou un mode « résultatif » pourraient s'opposer au mode impératif et au mode indicatif. Il y a ici un système d'oppositions entre types de discours : le discours neutre, non pris en charge par un énonciateur, avec l'indicatif, le discours injonctif, avec le mode impératif, et enfin le discours assertif, pris à son compte par un énonciateur, avec le mode assertif

C'est donc bien la valeur « assertif », c'est-à-dire « assertion sur l'ensemble de la proposition » qui définit ce mode.

8.2. Les quatre modes

Si pour définir les modes lorsque le verbe est à une forme affirmative nous ne prenons en compte que les marques ayant une expression phonématique, nous n'obtenons que trois termes : un mode marqué par *l~al* dans les propositions du deuxième type et un mode pouvant être marqué par *na* dans les propositions du troisième type, toutes les autres formes devant être attribuées à un mode non marqué. Si en revanche on croise ce premier critère avec celui de la position des clitiques, on obtient quatre modes, dont chacun correspond à un type de proposition.

Il y a, on l'a vu, trois possibilités pour les clitiques, soit que tous suivent le premier terme du groupe verbal, soit que tous le précèdent, soit que le clitique sujet précède et que les clitiques compléments suivent.

Le premier cas concerne deux types de propositions; c'est ici qu'apparaissent les marques *l~al* et *na*, qui distinguent ainsi deux modes, que nous pouvons appeler l'**impératif** (cf. 4., notamment 16-18) et l'**assertif** (cf. 5., notamment 21-22).

Les deux autres types de propositions ont des formes verbales prédictives sans marque phonématique pour le mode. Elles se distinguent néanmoins par leur distribution et par la position des clitiques. Les propositions du premier type (cf. 3.) sont libres ou remplissent des fonctions dévolues aux syntagmes nominaux, avec éventuellement un indicateur de fonction à leur tête (10-13); le clitique sujet précède et les clitiques compléments suivent le premier

terme du groupe verbal; la forme verbale n'a d'autre valeur que de mentionner un état ou un procès. On peut donc donner à ce mode le nom d'**indicatif**. Quant aux propositions du quatrième type (cf. 6.), où tous les clitiques précèdent le premier terme du groupe verbal, soit elles sont liées à une autre proposition par un constituant commun¹⁵ soit elles dépendent d'un élément injonctif ou exclamatif; elles sont donc toujours dépendantes et on peut donner au mode qui caractérise le verbe prédicatif le nom de **subjonctif**¹⁶.

Lorsque le verbe est à une forme négative, on ne relève aucune marque phonématique de mode, et il ne subsiste que deux possibilités pour les clitiques : soit une proposition du troisième type, avec tous les clitiques postposés au premier terme du groupe verbal, soit une proposition du quatrième type avec tous les clitiques antéposés; il n'y a donc de formes négatives qu'aux modes assertif et subjonctif¹⁷ et, en l'absence de toute marque phonématique, elles ne se distinguent que par la position des clitiques.

À la différence du système proposé dans l'analyse classique, celui que nous venons d'établir est d'une grande simplicité et d'une grande économie : pauvre en marques phonématiques, il joue essentiellement sur la syntagmatique des clitiques. Contrairement à ce qu'avance Robert S. (1986), la focalisation en wolof n'est pas morphologique mais syntaxique. Si l'on admet cette analyse, on devra exclure le wolof d'un éventuel type de langues où la focalisation des constituants serait une dimension du système verbal.

ABRÉVIATIONS

acc.	accompli	cbj.	objet
anaph.	spécificatif anaphorique	P1	1 ^{ère} personne du pluriel
ann.	spécificatif d'annexion	P2	2 ^{ème} personne du pluriel
ass.	assertif	P3	3 ^{ème} personne du pluriel
circ.	circonstanciel	plur.	pluriel
déf.	spécificatif défini	poss.	possessif
dém.	spécificatif démonstratif	préd.	prédicatif
excl.	exclamatif	S1	1 ^{ère} personne du singulier
foc.	focalisateur verbal	S2	2 ^{ème} personne du singulier
gén.	connectif du syntagme génitival	S3	3 ^{ème} personne du singulier
inacc.	inaccompli	sing.	singulier
indéf.	indéfini	spéc.	spécificatif
inj.	injonctif	suj.	sujet
instr.	instrumental	v.	verbe
loc.	locatif		
man.	manière		
neg.	négatif		

¹⁵ Avec l'exception apparente, signalée en 6.4., des interrogatives partielles.

¹⁶ Les termes d'« indicatif » et de « subjonctif » sont employés ici sans aucune référence à leur sens en grammaire française.

¹⁷ Nous avons vu en 7.1. que l'injonction négative se fait au moyen d'une proposition du quatrième type.

BIBLIOGRAPHIE

- CHURCH, Eric. (1981). *Le système verbal du wolof*. Documents linguistiques n° 27. Publ. du Dépt. de Linguistique générale et de Langues négro-africaines. Dakar : Fac. des Lettres et Sc. Humaines, Univ. de Dakar, 365 p.
- CREISSELS, Denis. (1978). "Réflexions au sujet de l'article de Maurice Coyaud : 'Emphase, nominalisations, relatives'". In *La Linguistique*, vol. 14, fasc. 2, pp. 117-141.
- CREISSELS, Denis et ROBERT, Stéphane. (1998). "Morphologie verbale et organisation discursive de l'énoncé : l'exemple du tswana et du wolof". In *Faits de Langue* 11-12, pp. 161-178.
- DIALO, Amadou. (1981). "Troisième personne du singulier et essai de reconstruction des modèles de conjugaison du wolof". In *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*. Univ. de Dakar. Paris : PUF, pp. 301-323.
- DIOUF, Jean Léopold. (2001). *Grammaire du wolof contemporain*. Tokyo, ILCAA : Tokyo Univ. of Foreign Studies, 200 p.
- FAL, Arame. (1999). *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*. Dakar, Arame Fal, 152 p.
- FAL, Arame; SANTOS, Rosine et DONEUX, Jean. (1990). *Dictionnaire wolof-français suivi d'un Index français-wolof*. Paris : Karthala, 342 p.
- N'DIAYE CORRÉARD, Geneviève. 1989. "Focalisation et système verbal en wolof". *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*. 19. Dakar : Faculté des Lettres et Sc. Hum., Univ. de Dakar, pp. 177-190.
- ROBERT, Stéphane. (1986). "Le wolof : un exemple d'expression morphologique de l'emphase". In *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXI, fasc 1, pp 319-341.
- ROBERT, Stéphane. (1991). *Approche énonciative du système verbal. Le cas du wolof*. Paris : Éd. du CNRS, 352 p.
- ROBERT, Stéphane. (1993). "Structure et sémantique de la focalisation". In *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, T. LXXXVIII, fasc. 1, pp. 25-47.
- SANTOS, Rosine. (1981). "Le verbe dans les langues africaines". In *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* n° 11. Dakar : Faculté des Lettres et Sc. Hum., Univ. de Dakar, pp. 269-300.
- SAUVAGEOT, Serge. (1965). *Description synchronique d'un dialecte wolof : le parler du Dyolof*. Mémoire de l'Institut Français d'Afrique Noire n° 73. Dakar : IFAN 274 p.

SOURCES DES EXEMPLES

Les exemples non référencés proviennent de nos propres informateurs.

Church : CHURCH, Eric. (1981). V. Bibliographie.

Fal : FAL, Arame. (1999). V. Bibliographie.

Fal-Santos : FAL, Arame; SANTOS, Rosine et DONEUX, Jean. (1990). V. Bibliographie.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES

<http://www.refer.sn/sudlangues/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)
sudlang@refer.sn

- Jallo : JÀLLO, Ammadu. (1989). *Nanu seetlu làkku wolof*. Tostan, UNICEF/Sénégal et Ministère du Développement social, 80 p.
- Jaxate : JAXATE, Séex Adaraame. *Janeer*. Roman. OSAD, nov. 2001, 64 p.
- KD : KESTELOOT, Lilyan et DIENG, Bassirou. (1989). *Du Tieddo au Talibé. Contes et mythes wolof II*. Paris, Présence africaine, 204 p.
- KM : KESTELOOT, Lilyan et MBODJ, Chérif. (1983). *Contes et mythes wolof*. Dakar, Nouvelles Éditions Africaines, 232 p.
- N'diaye : N'DIAYE CORRÉARD, Geneviève. (1989). V. Bibliographie.
- Prov. : CRIBIER, Jacqueline; DREYFUS, Martine et GUËYE, Mamadou. (1986). *Léébu : proverbes wolof*. Paris, CILF. Edicef, coll. Fleuve et Flamme, 127 p.
- Rom. : ALLIANCE BIBLIQUE UNIVERSELLE. (1982). *Yoon wu jub wi. Bataaxel bi Pól bind waa Rom*. [Épître de Saint Paul aux Romains] Abidjan, Société biblique en Côte d'Ivoire, 60 p.